



Parc national  
de la Vanoise

## DÉLIBÉRATION DU BUREAU n° 2023 – 24

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU

DU 24 MAI 2023

Le bureau du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 octobre 2023 en visioconférence et en présentiel, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

**Approuve le compte-rendu de la séance du 24 mai 2023**

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée par visioconférence et en présentiel, le 23 octobre 2023

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS

  
**PARC NATIONAL  
DE LA VANOISE**  
135, Rue du Docteur Julliand  
73000 CHAMBERY  
FRANCE



Parc national de la Vanoise

135 rue du docteur Julliand • 73000 Chambéry

Tél. +33 (0)4 79 62 30 54

www.vanoise-parcnational.fr • accueil@vanoise-parcnational.fr